



**l'Assurance
Maladie**

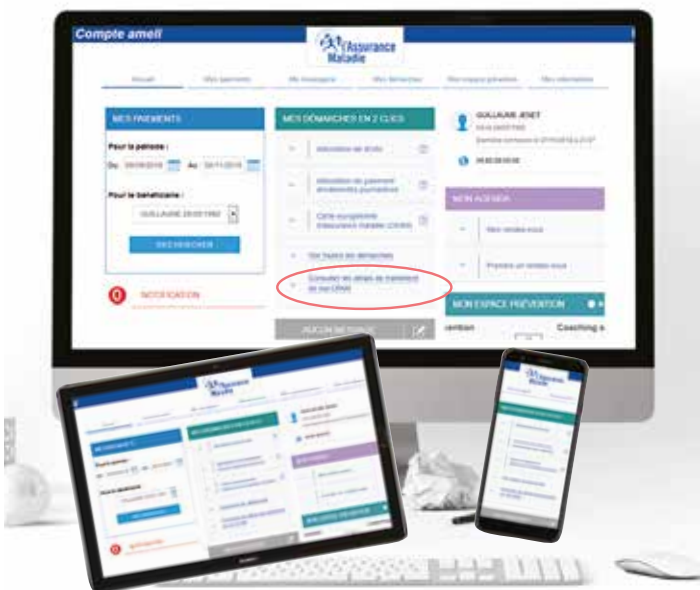
Agir ensemble, protéger chacun

COMMENT CONNAÎTRE LES DÉLAIS DE VOTRE CPAM ?

Vous voulez savoir **quand** votre demande ou votre dossier (feuille de soins, arrêt de travail...) seront traités ?



**Consultez
votre compte ameli**
Rubrique « Mes démarches »



01

SÉLECTIONNEZ LE MOTIF DE VOTRE DEMANDE



Mise à jour de vos informations

Etat civil (mariage, divorce...), déclaration médecin traitant, déclaration de naissance, commande d'une carte Vitale, changement de RIB...



Paiement d'un arrêt de travail

(maladie, maternité, paternité)



Remboursement d'une feuille de soins papier



Demande de Complémentaire santé solidaire

02

INDIQUEZ LA DATE D'ENVOI DE VOTRE DEMANDE

03

LA DATE ESTIMÉE DU TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER S'AFFICHE

(en tenant compte des délais de traitement moyens de votre CPAM)

BON À SAVOIR

Consultez régulièrement votre compte ameli : les délais sont mis à jour toutes les semaines.

Mon compte ameli, mon espace personnel qui me rend bien des services !